

l'Ouest. Les intérêts de la population agricole des provinces de l'est sont identiques à ceux des cultivateurs de l'ouest. J'inviterais le Gouvernement à subventionner de quelque façon les navires britanniques qui transportent le grain de nos rives en Angleterre ou ailleurs, et je suis d'avis que l'on pourrait utiliser avantageusement ces mêmes navires pour ramener au pays la houille anthracite d'Angleterre.

Un honorable SENATEUR: De la houille grasse?

L'honorable M. WEBSTER: Oui. Ce charbon ne concurrencerait pas le produit de nos mines canadiennes. J'en suis sûr, lord Melchett et d'autres chefs importants d'Angleterre se feraient un plaisir de conférer avec nos ministres à la Conférence impériale de Londres, et j'ai la conviction que ce projet, mis à exécution, serait des plus avantageux pour le Canada.

Je constate avec plaisir que l'on n'a pas oublié nos classes ouvrières et que l'on a songé à elles dans la préparation des bills que nous adoptons. Je sais que c'est du travail et non de la charité que le Gouvernement vise à leur procurer. Je ne redoute pas cette dépense de \$20,000,000 pour les fins mentionnées dans le bill dont il s'agit. Je serais même en faveur d'un montant plus élevé si la chose était jugée indispensable pour mettre fin au chômage en Canada et conserver au pays le rang qu'il occupe parmi les nations industrielles et agricoles de l'univers.

Nous ne voulons pas voir se répéter ici ce qui se passe dans le domaine ouvrier en Angleterre où l'on compte aujourd'hui environ 2,000,000 de chômeurs, soit le plus grand nombre depuis 1922; et pour peu que l'on s'en tienne à la même politique, les chômeurs d'Angleterre seront peut-être au nombre de deux millions et demi. Cette inactivité a coûté à l'Angleterre une somme énorme, dépassant trois milliards, y compris les frais d'administration des services de secours. Dans les régions minières de Grande-Bretagne on compte aujourd'hui plus de 200,000 mineurs sans emploi et sans aucune perspective de reprendre le travail si on ne leur trouve d'autre occupation. Il n'y a pas lieu d'entamer une discussion sur les causes de cet état de choses ni de parler plus longuement de ce que la Grande-Bretagne dépense aujourd'hui en assurances contre le chômage. Je dirai cependant que les impôts augmentent et que ces augmentations se continueront nécessairement à moins que ne change la situation actuelle dans la mère patrie. Je sais personnellement et j'ai appris de compagnies avec lesquelles j'ai des relations que des capitaux sont exportés de la Grande-Bretagne pour être

L'honorable M. WEBSTER.

placés en Canada ou ailleurs, parce que les capitalistes ne sont pas satisfaits de la situation actuelle en Europe et qu'ils n'entrevoient pas d'amélioration pour l'avenir.

L'inactivité engendre toujours la paresse. Il y a quelques années, on a suggéré qu'il valait mieux subventionner les travaux que de favoriser l'inactivité, et c'est, dois-je entendre, ce que notre Gouvernement compte faire en Canada. Avec du travail, subventionné ou non, la prospérité devrait régner par tout le pays; les cultivateurs, l'industrie, les chemins de fer, les banques et tout le reste devraient jouir d'une ère de prospérité sans précédent. Espérons que le capital, le travail et toutes les forces intellectuelles collaboreront à la solution de ce grand problème qui, à mon avis, n'est que d'ordre passager. Il n'y a pas lieu de craindre pour l'avenir du Canada pourvu que, dans toutes les parties du pays, on sache faire preuve de bonne volonté.

L'honorable GEORGE GORDON: Honorables sénateurs, le très honorable représentant d'Eganville (le très honorable M. Graham) a donné à entendre que, vu la nature compliquée du tarif, il fallait en faire l'objet d'un examen approfondi avant d'y apporter le moindre changement d'importance. Dans l'ensemble je suis de cet avis, mais nombre de numéros du tarif sont des plus simples et après les promesses du Gouvernement, à la suite du mandat qu'il a obtenu, il nous siérait mal de laisser plus longtemps ces numéros sous leur forme actuelle.

Mon honorable ami de Brandon (l'honorable M. Forke) m'a raffermi dans l'impression que je m'étais faite depuis longtemps à son sujet, c'est-à-dire qu'il est un partisan du libre-échange absolu.

L'honorable M. FORKE: Lorsque la chose est praticable.

L'honorable M. GORDON: Lorsque c'est praticable? J'en conviens. Je crois que s'il y avait moyen d'avoir le libre-échange parmi les nations, ce serait une excellente chose; mais comme il ne saurait en être ainsi, je suis partisan de ce que j'appellerai un échange loyal. Nous vivons voisins d'une des plus grandes nations de l'univers, et alors qu'elle a relevé son tarif, nos droits ont été ou stationnaires ou abaissés, notamment sur les produits agricoles. Je ne vois pas du tout comment mon honorable ami de Brandon peut songer, même un instant, qu'il convienne que nous continuions ainsi avec un droit de 40 cents contre le blé qui entre aux Etats-Unis, alors que le blé importé en Canada n'est assujéti qu'à un droit protecteur de 12 cents. J'imagine que mon honorable ami sait déjà